**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 43 (1905)

Heft: 1

Artikel: De... du... des...

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-201867

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger've, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coiré, etc. Rédaction et abonnements:

# BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abounements detent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

# Petite ville.

Le brouillard s'élevait lentement, s'accrochant aux collines comme un gigantesque suaire, sous lequel se pressaient les maisons blanches de la petite ville. Une lumière diffuse descendait dans les rues mornes. Des marchands attendaient silencieux devant leur boutique, des paysans passaient de leur pas lourd, et des femmes, des jeunes et des vieilles, se hâtaient vers la place du marché. Toute la vie sociale semblait s'être concentrée sous les vieux platanes, dont l'automne avait éclairci le feuillage. Une rumeur basse et confuse, un va-et-vient de jupes et de paniers, un assemblage pittoresque de gens et de choses, tel était le spectacle que j'avais sous les yeux. Les bonnes ménagères ne manquent pas ce rendez-vous hebdomadaire: c'est une occasion honnête de bavarder, de se tenir au courant des faits et gestes de chacun, de juger les petits événements locaux.

Me laissant gagner par une curiosité bien légitime, quoiqu'elle ne fût pas sans malice, je me mèlais à ces femmes soucieuses d'offrir à leurs maris le légume qu'ils préfèrent. Les unes paraissaient pressées, remplissaient leur panier d'œu's, de choux, de carottes, d'oignons. D'autres se glissaient timidement entre les groupes et achetaient de leurs pauvres sous de quoi faire quelques dîners. Puis il y avait les dames, celles qui représentent quelque chose dans la ville. Leur dignité ne comporte pas de hâte, elles s'arrêtent longuement devant les étalages, elles parlent haut, affichent leur importance. C'est M<sup>mo</sup> la syndique, M<sup>mo</sup> la notairesse, M<sup>mo</sup> la pastoresse, c'est lout le monde officiel, la finance, le commerce, l'industrie de la petite ville. On se rencontre, on cause, on a toujours tant de choses à se dire.

Ainsi le fils du juge est fiancé avec M<sup>110</sup> S.
 Pourquoi n'a-t-il pas continué ses études?

— Il n'en a pas besoin. Voilà qui va faire un joli ménage. Il y a du bien de part et d'autre.

-- Vous savez la faillite X.!

— Cela ne m'étonne pas ; des gens comme ça!

— C'est M. Y. qui va tout reprendre. Voilà un homme habile, quoique bien honnête.

— Oui, c'est un homme qui a su mener sa barque. Il a une belle fortune.

— Mais c'est affreux ce qu'on raconte du ménage des Z ! Ce sont des gens bien peu distingués.

- Ils n'ont point de relations.

On ne les voit jamais à l'église.

— Pensez qu'ils ont reçu chez eux le vieux Abram, et qu'ils lui ont offert du thé! Ça n'a pas de tenue!

— Quand il vient chez nous, je le renvoie; c'est un fainéant.

 Nous travaillons ces jours pour la vente de bienfaisance. Cela donne tant à faire.

— N'est-ce pas? Il y aura de bien belles choses, à ce que m'a dit Julie. Ces jeunes filles auront beaucoup de plaisir.

Là-dessus, un faible rayon de soleil enve-

Ioppa nos dames d'une caresse plus douce que leurs paroles. E. C.



A la prochaine.

— Place du Marché, à Vevey. Deux messieurs se rencontrent. L'un a son

haut de forme entouré d'un large crèpe.

A propos, dit celui-ci, je vous remercie infiniment d'être venu accompagner ma pauvre femme jusqu'au cimelière.

L'autre monsieur:

— Mais, je vous en prie, il n'y a pas de quoi.... tout à votre service.

Un ami de la vie. — Un bon vieillard, encore plein de vigueur et de galté, disait dernièrement, parlant de la jeune génération :

« Nos jeunes hommes sont des poulets ; jamais ils n'arriveront à quatre-vingts ans comme moi ; et je serais encore bien plus vieux que je ne suis si je m'étais ménagé plus. »

Un de nos fidèles amis nous envoie cette chanson:

#### Les Vaudois.

« Allons boire un verre! » Conclut tout Vaudois, Gai, triste ou sévère, Bonasse ou narquois.

L'année est « assez bonne », avance le gros Pierre, Le foin n'a pas manqué, nous avons du regain, Du « moitié », du froment, de quoi faire du pain... Nous pouvons bien boire un bon verre!

Oui, nous avons du fruit, pommes, poires, pruneaux; Et puis il fait un temps propice aux pommes de terre. Les vignerons, dit-on, empliront leurs tonneaux: Nous pouvons donc bien prendre un verre!

J'ai vendu mon vieux bœuf un bon prix au boucher, Et je viens d'acheter une « bonne laitière » ; Il ne me manque plus qu'un excellent vacher :

En attendant, buvons un verre!

Mes fils sont travailleurs, — ils ont de qui tenir — Ils sauront, j'en suis sûr, faire valoir la terre ; Je ne redoute rien pour eux de l'avenir,

Sans souci, je puis boire un verre.

La famille s'accroît et remplit la maisen; Dieu! je suis si content d'être trois fois grand-père Que j'en perds l'appétit et presque la raison:

Retrouvons-les dans un bon verre! Grâce aux hommes de loi, j'ai perdu mon proc

Grâce aux hommes de loi, j'ai perdu mon procès; A mon âge, c'est dur d'être dans la misère; Recourir!... ce serait un nouvel insuccès: Tant pis! Buvons encore un verre!

Je ne sais pas pourquoi j'éprouve tant d'ennuis! Je ne fais aucun ma!, je suis né débonnaire... Les soucis, les chagrins, gâtent toutes mes nuits: Chassons-les en buvant un verre! Hélas! vous voyez bien que je suis en grand deuil, Je viens d'ensevelir ma chère belle-mère; De larmes et de fleurs j'ai couvert son cercueil: Consolons-nous avec un verre!

– Comment vas-tu, mon bon ? — Heu! pas trop mal. [Et toi ?

J'ai là quelque douleur qui parfois m'exaspère.
 Un peu de rhumatisme; on connaît ça: crois-moi,
 Pour t'en guérir, prends un bon verre!
 Aug. Galllard.

L'hôtel sans décrotteur. — Un monsieur élégant, qui s'est laissé aller à commettre des coquineries, vient d'être condamné à six mois de réclusion. Comme on l'incarcère au pénitencier, il arrête d'un geste le gardien:

— Une question, monsieur, lui dit-il, dois-je mettre mes bottines, le soir, devant la porte de la cellule?



Le ciel t'entende! — Mme Pottu à son mari, qui revient d'une réunion d'amis:

— Trois heures du matin!... En voilà une conduite, Edouard!... Moi qui t'attendais à dix heures!... Vrai, j'en perds la parole!

— Le Ciel t'entende! chère amie.

#### De... du... des...

Nous lisons ceci dans un ouvrage publié à Paris en 1672 et qui a pour auteur M. Ménard:

« La plupart de nos gentilshommes s'imaginent que les prépositions de et du, devant les noms de famille, sont une marque de noblesse, en quoi ils se trompent; nos anciens ne les ont jamais mises que devant les noms de familles qui viennent de seigneuries, et il ne faut les mettre que devant ceux-là. »

Voici ce que dit, sur le même sujet, M. de la Rogue, dans son travail sur l'origine des noms, imprimé à Paris en 1681 et 1733:

« Ceux qui ajoutent à leur nom une particule, dans le dessein de l'annoblir, tombent dans l'erreur de croire qu'il n'y a point de noms anciens qui ne soient devancés d'une particule. Les véritables gentilshommes ne cherchent point ces vains ornements; ils s'offensent même quand on les leur attribue et ils ne peuvent souffrir qu'à regret qu'on leur impose une fausse couleur qui, au lieu de donner de l'éclat à leurs familles, en ternit en quelque sorte l'ancienneté. »

Enfin, un troisième ouvrage, édité à Genève en 1817, ajoute ceci, touchant la particule soidisant nobiliaire :

« l' Le dictionnaire de l'Académie française ne dit rien sur les particules de, du, des, qui soit relatif à leur usage devant les noms de famille, comme signe de noblesse; — 2° on n'a jamais argumenté de ces particules comme faisant preuve d'éclat de noblesse ou d'usurpation d'icelle; — 3° il est plusieurs noms de famille (tant nobles qu'autres) dont les de, du, etc., étaient dans l'origine la première syllabe qui a été ensuite séparée avec intention du reste du nom dont elle faisait auparavant partie intégrante; —  $4^\circ$  en Angleterre, en Italie ou en Pologne, les noms des plus illustres maisons ne sont précédés d'aucune particule. »

Avis aux intéressés.

# Il ne veut pas être Vaudois.

Voici encore quelques renseignements extraits de l'intéressant travail de M. Jaccard sur les noms de lieux. Ils ont trait aux essais qui furent tentés par diverses personnes et à diverses époques pour l'introduction et la culture du mûrier et du ver à soie, dans notre canton.

Ces essais ne furent pas heureux. Tout ce qu'il en resta, fut le nom de « mûriers » à certaines localités.

Mûrier: les Mûriers, à Fiez.

Ce nom rappelle les tentatives faites à plusieurs époques pour introduire chez nous l'élevage du ver à soie, surtout à la suite de l'arrivée dans le Pays de Vaud des réfugiés français, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Un de ces essais eut lieu à Yverdon. On lit dans les comptes de la ville: « 1690. La ville achète 400 mûriers blancs, à raison de 3 batz la plante, de la hauteur de 5 à 6 pied, qu'on plantera à St-Georges. 1691. On permet à David Martin, de Nintes, d'établir une manufacture de soie. On lui accorde, pendant 30 ans, l'autorisation de planter des mûriers dans des localités qui lui seront désignées, afin de pouvoir nourrir des vers à soie ».

Ces tentatives et d'autres pareilles échouèrent et les réfugiés durent se convaincre de

l'inutilité de leurs efforts.

Au milieu du siècle passé, M. Alexis Forel fit planter, sur sa propriété de Saint-Prex, de nombreux mûriers qui ont été longtemps en pleine prospérité et qui ont été arrachés il y a quelques années. Mme Forel-de-Gasparin, grand'mère de M. le professeur F.-A. Forel, planta, de son côté, à Chigny sur Morges, des mûriers qui étaient en plein rapport vers 1850.

« A cette époque, écrit M. F.-A Forel à M. H. Jaccard, l'auteur de cette étude, à cette époque, ma grand'mère faisait chaque année une éducation de vers à soie. Une chambre de la maison de ferme leur était réservée; elle était garnie de bruyères pour la monte des vers. Le rendement de ces vers n'était pas à dédaigner, et je me rappelle une belle robe de soie achetée par ma bonne grand'mère sur le produit de cette industrie. Plus tard, en 1863, ma mère, Mme Forel-Morin, enchantée des idées d'Auguste Chavannes sur l'éducation du ver à soie, reprit cette éducation en plein air. »

Sur la ligne du Simplon. — Il n'y a que cent ans de cela. Alors que la route de Lausanne à Vevey n'était qu'un sentier à peine praticable et que le pont sur la Veveyse avait la forme d'un pain de sucre — un haut sapin pouvait passer debout sous son arche — on annonçait à Vevey, au son de la caisse, et pas tous les jours, certes, le départ d'une bonne voiture pour Lausanne et retour.

La communication postale entre les deux villes était établie par un petit char à banc découvert, qui, trois fois par semaine, transportait les lettres et donnait place à deux ou trois

voyageurs.

La route était si mauvaise et si étroite que les conducteurs qui voyaient s'avancer un autre char ou qui en entendaient au loin les grelottières, devaient s'arrêter en certains endroits où la voie était plus large, jusqu'à ce que le char eût passé. Le croisement était impossible ailleurs.

Garantis contre le gel. — L'annonce que voici a paru dans un des derniers numéros de la Feuille des Avis officiels:

la Feuille des Avis officiels : « La municipalité de C<sup>\*\*\*</sup> offre à vendre de beaux tuyaux en daille, percés *ou non*. »

On demande. — Un maître d'hôtel d'origine allemande apportait l'autre semaine l'avis suivant à l'un de nos journaux :

« On demande deux filles de chambre à deux langues, dont une ayant déjà servi. »

#### ~~~~~~ Réhabilitée.

Tout le monde, aujourd'hui, se félicite de la conservation de l'Eglise de Saint-François, dont la restauration est très heureuse. Mais, la pauvre église l'a échappé belle. Elle avait de nombreux et violents ennemis. Ils voulaient la raser à tout prix, l'accusant de menacer ruine. Nos édiles, disaient-ils, avaient le devoir de prévenir un affreux cataclysme. On prétendait aussi qu'une fois isolé, au milieu de la place, le temple de St-François ferait triste figure.

A l'heure qu'il est, croyons nous, tout le monde reconnaît que cette église est non seulement un de nos édifices les plus élégants, mais que sa disparition eût été déplorable, vu l'irrégularité de la place. Enfin, l'on est obligé de reconnaître aussi qu'elle est beaucoup plus solide qu'on ne le pensaît, puisqu'elle se tient maintenant toute seule.

Il est curieux, à ce propos, de rappeler ces quelques lignes, extraites du Manuel historique de Lausanne et du canton de Vaud, daté de 1824

« Cet édifice n'est point isolé, ce qui le fait paraître bien moins imposant; du côté de la place deux petits bâtiments, beaucoup plus modernes, et dont l'un sert de douane, lui sont adossés; mais ce qui nuit surtout à son effet, c'est une ancienne porte de ville appuyée à l'extérieur de son rond-point; cette porte aurait été abattue depuis longtemps si l'on n'avait pas craint de nuire à la solidité de l'église, qui d'ailleurs présente des lézardes menaçantes et de nombreuses marques de vétusté».

La bonne mesure. — Un malheureux citoyen était appuyé, lundi soir, contre la barrière du Grand-Pont. Il faisait des efforts surhumains pour gagner son domicile.

- Eh ben, l'ami, lui dit, en passant, un camarade en goguette, ça ne va pas?

— Peuh! c'est un malheureux demi de nouveau qui m'a mis dans cet état.

— Un demi!... un demi!... donne-moi donc l'adresse du mastroquet qui vend des demis comme ça.



#### Onna rehiuva que l'è féte su l'an quatro.

~ 30 de

Ci l'an quatro! oncora ion que l'a châota avau lè dèrupite de l'èternità, iò l'a dù ein retrovà on par d'autro. L'a bin coudhi sè rateni ài brantse, l'a tot parai faliu vi-a; ne crâyo pas pire que dusse tant regretta câ, po tot dere, ein a rido vu: dâi z'ene, dâi z'autro, dâi bale et dâi poûte et pu re dâi z'ene et dâi z'autro.

Tsi no, l'afféré n'a pas pî tant mau ètà: no z'ein zu onna rebedoulaïe de fein; dau bllia quasu à n'on quartèron la dzerba; dau vin, pourr'ami! dâi sètà et dài sètà, et pu ie sonde qu'on diabllio! peinsa-vài: l'è tellameint bon qu'on ein è sou dèvant d'ître dessâiti. Lài a bin z'u pè dài z'eindrà, dein lo rognon dau canton, que l'è dan lo Gros-de-Vaud, quau-

ques petites misères: lè truffie sè sant redzernaïe, rappoo à la piodze de sti l'âoton; mâ po ne rein pèdre, l'è z'ant veindye âi dame de pè Lozena que lài an rein cogniu; seulameint sant on boquenet pe tsìre que lè z'autre, câ san pe rare, du que n'ein a pas dâi redzernaïe ti lè z'ans.

Noutron Grand Conset vint adî de tein z'ein tein âo Tsatî et tsi Vernier, et l'a pardieu bin votâ dau commerce stî an. No z'ai binstout dâi lois por tot, ein manquâve bin iena su lê dzein que sant à maître, mâ quand l'ant z'u fabrequâïe, l'ant dècidâ de ne rein dècidâ po que lau reste oquie à fére stau z'ans que vint.

Pè Lavey sant on bocon ein trevougne, lè civi et lè militéro po cein que lè militéro l'ant trào de bouibo et lè civi pas prào d'écoule. L'ant dèguelhî la Municipalità, lo Conset communat, tot lo batacllan et ora tote clliau pllièce sant ào concou per dessus lè papà.

Dein lo dèfro, ne va pequa tant foo : Ao payi dâi Capiano, pè Milan que crâyo, l'ant fé 'na grèva que nion n'a rein fé houit dzor doureint. Quand l'ant èta bin dèmafità et quand l'ant z'u lau catse-maille vouaisuva, l'ant reimpougni lau z'uti ein bouâileint que dâi tserrotons : Vive adi l'ovradzo! Lau râ l'a fé batsî, po sti coup l'a on valet, l'eimpereusa dâi Cosaques assebin; lè dzeins diant que clliau dou vallottets fant dza bin plliési à lau pére z'et mére et que sè sorizant ti dou quemet se l'avant lo malet. Lè Iaïa l'ant oncora lo mîmo Gueliaumo que fâ adî à sa tîta et l'èpouâire ti clliau que ne sant pas de son bord. Ma è-te qu'on Gueliaumo pâo fére oquie d'autro, du qu'on ein aguelhie su dâi bercllìre ào mâitet dâi tsamps de tsenèvo, po èpouâiri lè pindzon, lè z'agace et lè corbé.

Ion que l'è pè la leinga dau mondo, l'è clli que lâi diant Combe de pè Paris que l'a fotu la fouâre ài z'évèque, ài z'eincourâ et que ne vâo min d'autre chère (sœurs) que clliaque d'èpetau et lè felhie de noutrè pareints.

Lè Cosaque et lè Dzauno sè trevougnant pè ci Mandchourie po savài cò porrà mettre la butse à l'autro. Tot cein l'è dâi niéze po tià lè poure dzein et redzoi quauque prècôt de per lé. Clliau prècôt peinsant que por s'èbalohî (se divertir) ie faut fére quemet lo Samson à Louis à Tienbon. Lo premi coup que l'avâi ètà à on'abbayî pè Carrodzo, on lài dèmandave se s'étài bin amusà:

 Oh! so repond Samson, mè peinso que mè su bin amusâ. Peinsà-vâ: ié regouessì et pu mè su battu.

Eh bin! l'è soveint dinse que lè râ s'amusant: ein ameneint dâi niéze.

MARC A LOUIS.

# Une curieuse histoire.

L'histoire que voici a été publiée en 1765; son auteur est Victor de Gingins de Moiry. Nous sommes surs qu'elle intéressera nos lecteurs, ainsi qu'elle nous a intéressés.

La préface cu « Avis » — c'est le nom que lui donne l'auteur — est originale. Nous nous reprocherions de ne pas la reproduire ; d'ailleurs, elle se distingue en ceci de nos préfaces actuelles, qu'elle n'est pas longue.

#### Avis.

Une femme sensée disoit un jour à un homme raisonnable, que pour l'amuser, elle vouloit qu'il écrivît une histoire intéressante, qui ne fût ni un roman, ni un conte de Fées, et dans laquelle il ne fût question ni de femmes, ni de galanterie. Yous étes difficile, Madame, lui répondit-il, et je ne connois que l'histoire du Bacha de Bude, qui puisse répondre à ce que vous me demandez. Mais à supposer que pour contenter votre fantaisie je pusse me résoudre à écrire froidement et fadement une histoire oubliée, et aujourd'hui peu importante; quelle apparence qu'au bout de mon temps perdu